

LA SOLIDARITÉ ET LA MOBILISATION CHEMINOTE ONT PERMIS DE SAUVER NOS 2 CAMARADES

Alors que la mobilisation des retraites a été historique, tant à la SNCF qu'au niveau interprofessionnel et que des milliers de cheminots et de travailleurs s'y sont investis corps et âme, la direction SNCF a décidé de faire un exemple sur 2 ADC de l'UP de Laon. En effet ces 2 collègues étaient en mesure conservatoire et risquaient la radiation des cadres (le licenciement) à la suite de leur investissement dans ce conflit. Pour préparer les actions contre la contre-réforme des retraites, le 15 mars dernier, ils ont reconnu avoir pris des torches et des pétards sur des rames stationnées en gare de Laon. Pour eux, ce combat pour préserver nos retraites méritait cet engagement. Cependant la direction les a accusé de « sabotage », avec des conséquences particulièrement lourdes pour nos 2 collègues. Il est vrai que cette méthode abjecte avait déjà été utilisée lors de la procédure disciplinaire du collègue ADC de Perpignan radié en mi-mai.

C'est bien d'avoir entendu les arguments des ADC mis en cause, d'avoir accepté de revenir sur ses intentions et de ne pas licencier ces 2 militants. Pour autant le niveau de sanction envisagé, avec l'utilisation du Déplacement par Mesure Disciplinaire qui pourrait équivaloir à un licenciement nécessite

de rester mobilisé-e-s pour maintenir ces agents sur leur bassin d'emploi !

LA SOLIDARITÉ ET LA MOBILISATION CHEMINOTE
ONT PERMIS DE SAUVER NOS 2 CAMARADES

Pour notre fédération, il était hors de question de lâcher nos camarades de luttes. Il fallait faire face à cette répression et faire reconnaître le militantisme auprès de la direction SNCF. SUD-Rail a été à l'initiative de nombreuses actions syndicales et d'un rassemblement unitaire où les cheminot-e-s se sont mobilisé-e-s en nombre pour soutenir nos collègues ! Face à la menace d'un conflit d'ampleur, la direction recule et ne les licenciera pas !

Le but était de diaboliser les collègues sanctionnés, de les faire passer pour des criminels et de casser toute forme de solidarité cheminote.

Si l'entreprise était allée au bout de cette procédure, ce serait donc 3 ADC qui auraient été licenciés en quelques semaines, alors que d'autres mesures, plus humaines auraient pu être utilisées

[Documents à télécharger](#)

 Sans titre